Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260605-D26_2026B-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 12
Procuration : 3
Suffrages exprimés : 15
Abstention : 0

Date de la convocation : 01.06.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 5 juin 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ronan LE MENN, Maire.

Présents : Ronan LE MENN, Guénaëlle BLEUZEN, Ronan LE PALUD, Sandra NUNEZ, Vincent SALIOU, Chantal PENNARUN, Christophe PENNANEACH, Sophie SALIOU, Denis LE GUILLOU, Jean-Luc PETILLON, Pauline HENAFF, Aude LE CORRE
Excusés : Sandrine HELOU a donné pouvoir à Guénaëlle BLEUZEN ; Benoît CORNEC a donné pouvoir à Sandra NUNEZ ; Julien CARPENTIER a donné pouvoir à Ronan LE MENN
Absent :
Madame Pauline HENAFF a été nommée secrétaire.

D_26_2026

Demande de subvention au titre des amendes de police 2026 – Sécurisation de la route de Quimper

La route de Quimper pose un problème de sécurité dans sa partie nord, au cœur du bourg de Quéménéven, sur le chemin menant notamment de l'école aux équipements sportifs.

Afin de sécuriser la zone, tant pour les activités scolaires que pour l'ensemble de la population, les aménagements à réaliser doivent prendre en compte des problématiques de visibilité pour la circulation automobile, de stationnement et de gestion de l'espace à réserver aux bacs à ordures ménagères.

Toutes ces problématiques sont concentrés sur une longueur de voirie inférieure à 100 mètres linéaires où se rencontrent les intérêts contraires des différents usagers.

Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant HT	Objet	Montant HT
Aménagements de sécurisation de la route de Quimper	25 000.00 €	Fonds départemental de sécurité routière – exercice 2026	15 000.00 €
		Autofinancement de la commune	10 000.00 €
Total des dépenses	25 000.00 €	Total des recettes	25 000.00 €

***

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le projet ci-dessus de sécurisation de la route de Quimper ;

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260605-D26_2026B-DE

- d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil départemental du Finistère dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, au titre de l'exercice 2026.

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Ronan LE MENN

